

## CURRICULUM VITAE

---

*Le nouvel Evêque de Valleyfield, Mgr Félix-Raymond-Marie Rouleau, o. p., naquit à l'Isle-Verte, au comté de Témiscouata, le 6 avril 1866, du mariage de Félix Rouleau et de Luce Irvine. Il reçut le nom de son père au baptême qui lui fut conféré le lendemain, par le chanoine Winter, curé de la paroisse. Il fit sa première communion le 19 juillet 1876 et fut confirmé le 18 juillet de l'année suivante, par Mgr François Langerin, premier Evêque de Rimouski.*

*La campagne de l'Isle-Verte était en ce temps-là, comme elle n'a pas cessé d'être, plutôt fertile en plantes nutritives et en fleurs variées qu'en événements à sensation. On y vivait, loin de la frénésie et du danger des villes, un tranquille bonheur: mais par contre, l'oeil des tout petits pouvait s'emplir de visions pénétrantes, emportant leurs rêes jusqu'aux abords de l'océan infini. L'enfance du futur évêque s'écoula dans ce milieu à la fois calme et grandiose, bornée aux plaisirs et occupations des petits riverains. C'était, à part les fréquentes excursions de mer, le va-et-vient uniforme entre l'église, l'école et le toit domestique où des parents très chrétiens lui inculquaient des vues surnaturelles avec des habitu-*

des mortifiées : posant ainsi les bases d'un édifice dont ils ne verraient que du ciel le dernier achèvement. De son côté, un oncle chéri et vénéré, M. l'abbé Rouleau, qui devint plus tard chanoine-curé ~~de la Cathédrale et~~ de l'Isle-Verte, secondait de son mieux les prévenances maternelles, en suggérant au jeune Félix, moins par des paroles que par l'exemple de sa propre vie, les vertus et les grandeurs du sacerdoce. Il est à présumer que ces discrètes influences, unies aux prières cachées, firent naître bientôt des indices révélateurs, car en septembre 1879, l'enfant était placé au Séminaire de Rimouski pour y entreprendre un cours classique.

Là il eut pour professeurs le chanoine Langis et l'abbé Couture, l'un et l'autre décédés, ainsi que l'abbé Antoine Bérubé, maintenant curé d'Attleboro, Mass. Maîtres et directeurs employèrent tout leur zèle à former le caractère autant que l'intelligence de l'élève, en lui montrant sous leurs plus grands aspects la fonction et le labeur de la vie. Bientôt s'accusèrent davantage les qualités qui disposent généralement à la prêtrise : goût de l'autel, foi et piété, discipline et travail. En même temps l'on pourrait observer chez l'adolescent une curiosité déjà très vive et un don d'assimilation où la mémoire collaborait au jugement pour lui assigner en classe une supériorité marquée sur ses confrères. Ce fut donc pour tous une joie sans surprise de le voir endosser la livrée noire à la fin du cours, en septembre 1885.

*On entrevoyait par avance, dans toute sa personne si distinguée, le lévite complet, sinon le grand cano- niste en qui devait se réaliser, avec une exactitude quasi matérielle, une parole des Ecritures: « Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirunt ex ore ejus, les lèvres du prêtre seront dépositaires de la science, et c'est là qu'on ira chercher l'explication de la loi. » (Mal., II, 7.). Malheureusement— humanum dico — l'ecclésiastique au teint pâle souffrait d'un mal étrange dans un corps pourtant bien développé. Même la Faculté se refusa, après avoir émis un verdict fatal de phtisie. Sans prétendre ici divulguer en détail des archives trop intimes, disons nettement qu'il fut arraché à la mort par Celle qui le destinait à faire partie d'un Ordre voué à son service et dont les membres portèrent longtemps le surnom de « Fils de la Vierge ». Faveur insigne de la divine Mère, noblement celée au grand jour, mais pieusement reconnue dans la vie quotidienne par une gratitude de tous les instants: l'heureux protégé de Marie a-t-il jamais écrit une lettre sans La nommer, prêché un sermon sans L'invoquer, une retraite sans La louer !*

*Or le 2 juillet de cette même année 1885, les Dominicains de France avaient établi un noviciat dans la ville de Saint-Hyacinthe où ils étaient venus se fixer dès 1873 — il y a aujourd'hui 50 ans — à la demande pressante de deux évêques du lieu. Promesse occasionnelle ou attrait déjà ancien, l'abbé*

*Rouleau s'y présenta et reçut l'habit de l'Ordre, le 8 décembre 1886, des mains du T. R. P. Antonin Maricourt. Après avoir accompli le noviciat sous la direction des RR. PP. Laurent Fortier et Dominique Jacques, il émit ses vœux simples perpétuels, le 3 août 1888. Les études n'étaient pas encore organisées au pays, faute de personnel, tandis qu'en France les religieux vivaient encore sous le coup des récentes expulsions. Il fallut renouveler les adieux et partir cette fois pour le lointain pays de Corse. Au Collège dominicain de Corbara, le novice étudiant eut l'avantage de rencontrer des maîtres éminents et de recevoir une complète formation scolastique. Le 4 août 1891, il faisait profession solennelle aux pieds du T. R. P. Réginald Monpeurt. Le pas irrévocable était fait. Il n'y avait plus qu'à gravir le sommet tant redouté et convoité. « Heureuses, trois fois heureuses, s'écriait l'abbé Perreyve, dans un de ses plus beaux discours de la Sorbonne, les âmes virginales que, dès le matin de leur jeunesse, Dieu prend pour son service et qui rencontrent de bonne heure le terme béni de l'absolu don de soi-même !... Vous, mes jeunes frères et amis, si, au milieu du chemin de votre ardente jeunesse et au sein même de votre fière liberté, Jésus-Christ vous dit le mot éternel qui fait les apôtres : viens et suis-moi, comprenez que l'honneur qui vous est fait est grand ; courbez la tête sous le poids d'une gloire trop sainte et acceptez en tremblant, mais en aimant,*

*cette couronne du sacerdoce qui a des épines comme celle du Christ, mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour l'amour des hommes et pour la gloire de Dieu.» Le Frère Raymond-Marie Rouleau fut ordonné prêtre le 31 juillet 1892 par Mgr della Foata, Evêque de ~~Corte~~ d'Ajaccio.*

*Ses études théologiques finies, couronnées par l'admission au grade de lecteur, le révérend Père fut assigné au Couvent de Saint-Hyacinthe au mois d'août 1894. On lui confia d'abord la charge de Maître des novices qu'il remplit durant trois années avec une austérité dans le zèle trahissant la fraîche empreinte des derniers compagnons de Lacordaire. Il prit ensuite la direction des études qu'il devait garder, comme Lector primarius et bientôt comme Régent, durant près de vingt-cinq années. Les études ayant été transférées à Ottawa en 1900, la Maison vicariale de Saint-Jean-Baptiste devint couvent formel ou régulier, et le T. R. P. Rouleau en fut institué Prieur le 30 août.*

*Sa tâche gouvernementale, il s'en acquitta sans faiblesse, avec une prudence lente et sûre, une humeur toujours condescendante, facilement oublieuse du « petit incident », mais rebiffée sans merci contre l'insinuation du désordre ou le fléchissement de l'observance. Cette tâche si absorbante ne nuisit pourtant d'aucune façon aux nombreuses chaires qu'il occupa tour à tour et quelques-unes simultanément : morale, droit canon, théologie pastorale, in-*

roduction à l'Écriture sainte. Il fut même avant tout professeur : professeur émérite, fidèle à ses classes, dévoué à ses élèves. Mais possédant à fond, à part l'exacte théorie, l'expérience du ministère, la routine administrative, et la procédure du contentieux, il put imprimer à son enseignement un caractère vécu et pratique dont nul autre, à part le regretté Père Gonthier, n'aurait su au même degré, faire bénéficier la jeunesse étudiante. Si aujourd'hui le Collège dominicain d'Ottawa s'impose à l'attention du public initié, par l'élan donné aux études, voire même par la fécondité de son action doctrinale, cela est dû pour une large part au théologien de carrière et au thomiste éprouvé qu'est Mgr Rouleau. Et le grade suprême de Maître qu'il obtint de la Curie généralice, le 12 juin 1909, de même que son élection au provincialat, le 2 juillet 1919, ne furent que la reconnaissance officielle des services rendus à sa Province et à l'Ordre entier.

Au dehors l'action du Régent fut d'autant plus considérable qu'elle s'exerça dans des circonstances plus délicates ou dans des milieux plus choisis. Il a prêché une dizaine de retraites au clergé de différents diocèses, un plus grand nombre à des communautés religieuses, sans compter les missions de paroisse. Il déploie une extrême vigueur dans le sermon et une délicatesse pleine de charmes dans le « petit discours ». Ses retraitants ne manquaient pas de louer chez ce vrai Frère Prêcheur la solidité

*des principes, un souple doigté dans leur application, et une précision doctrinale qui n'exclut pas la chaleur, mais s'étend jusqu'aux plus petits détails qu'il affectionne particulièrement. Quand il a parlé sur une matière donnée, on a l'impression que tout le traité est épuisé.*

*Son oeuvre écrite serait considérable, s'il avait consenti à publier son cours de droit canonique et ses commentaires de la Secunda-secundae. Il n'intervint par la plume que selon les besoins de l'actualité, soit pour recenser un ouvrage, soit pour répondre à diverses consultations. Personne n'a oublié son fameux article paru dans le Droit, à côté de celui de Mgr Paquet, et destiné comme lui à présenter sous son vrai jour la pensée de Benoît XV au sujet de l'imbroglia scolaire de l'Ontario. Comme son prédécesseur au trône de Valleyfield, le nouvel évêque manie une langue assez riche pour lui permettre de passer sans difficulté du parler oratoire, scientifique, ou mystique au style de chancellerie.*

*Des mandats de confiance furent maintes fois attribués à l'habile dominicain par ses collègues d'aujourd'hui. Possédant l'estime et l'affection des métropolitains d'Ottawa, il fut, durant quinze années environ, Défenseur du lien matrimonial; il prit part au Concile plénier de Québec, en qualité de théologien de Mgr Duhamel. De plus Rome le nomma Visiteur apostolique de trois congrégations religieuses. « Accrédité sans cesse auprès de la Délégation*

tion, il put suivre de près la marche compliquée de certaines affaires épineuses et les procédés de la diplomatie classique dont le germe en lui ne faisait certes point défaut. . . Si donc, à part les grâces d'état, un entraînement spécial est requis pour les suprêmes carrières, Mgr Rouleau se place du coup au premier rang des initiés. Si par ailleurs expérience vaut science, l'heureux accord des deux chez Sa Grandeur aplanira les obstacles naturels et les difficultés possibles de son épiscopat. » (Revue dominicaine, livraison d'avril.)

L'épiscopat, la plénitude du sacerdoce vient donc en ce jour couronner tant de mérites et assigner un plus vaste domaine à tant de sollicitude pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et le salut du peuple chrétien. Le dernier des érudits sait fort bien que ce fut la pratique constante des Papes de pratiquer des saignées vives dans les corps monastiques, en arrachant au cloître ses plus dignes sujets pour leur conférer des missions d'importance. Pour ne mentionner ici que l'Ordre de Saint-Dominique, après avoir fourni en sept siècles d'histoire une liste imposante de hauts dignitaires de l'Eglise, il compte à l'heure actuelle deux cardinaux, sept archevêques, vingt évêques et de nombreux membres des Congrégations romaines. « Les frères en religion de Sa Grandeur Mgr Rouleau ont accueilli la nouvelle de sa promotion avec une joie mêlée de tristesse. Privés du secours immédiat de ses lumières et de sa cha-

rité, ils ne s'en consolent qu'à la pensée de le voir exercer dans un champ plus auguste les dons éminents qu'il reçut en partage. Lui-même aura besoin de contempler ce haut idéal pour se résigner à changer de demeure; et le privilège qu'obtiennent les évêques dominicains de marier les couleurs blanche et noire dans leur costume officiel ne sera qu'un symbole du vivant souvenir que ce digne prélat saura garder de sa vie et de ses titres antérieurs. » (Ibid.)

L'épiscopat du pays, le clergé et les fidèles en général, mais surtout les diocésains de Monseigneur apprirent la grande nouvelle avec une vive allégresse. Chacun de ses prêtres alla ensuite le visiter dans sa modeste cellule, en signe d'affectueuse allégeance et pour lui présenter des félicitations et des vœux. L'on pouvait alors voir, empilés sur une table, plus de quatre cents lettres et télégrammes: vox populi, voix du peuple croyant, voix de l'Église canadienne faisant écho unanime à la voix du Pontife de Rome, à la voix même de Dieu. Puisse pareil concert de bons sentiments fortifier le courage du nouveau Pasteur et l'aider à conduire le diocèse de Valleyfield dans la voie de prospérité religieuse où il est déjà entré. Ad multos et faustissimos annos!

---





